

Le retrait de l'implant contraceptif Nexplanon®



Congrès SASPAS

- Le 2 avril 2015 -

PARNEY Amandine

Interne en 5^{ème} semestre de DES de Médecine Générale

Quand ?

- Si intolérance ou effets secondaires (troubles du cycle, acné, HTA apparaissant, MTEV évolutive etc : à déclarer sur www.ansm.sante.fr)
- Systématiquement au bout de 3 ans (au bout de 2 ans si IMC supérieur à 25 kg/m2)
- Si désir de grossesse

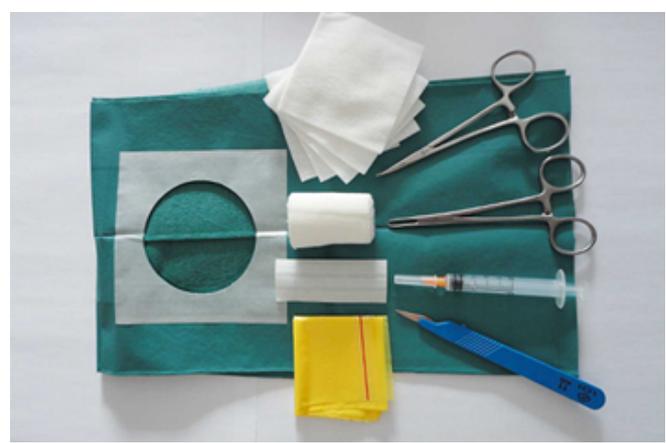
Comment ?

Set de retrait implant (5,66 €)



Set de retrait Extrimplant® (7,44 €)

Extraction plus rapide et incision limitée : études cliniques ?

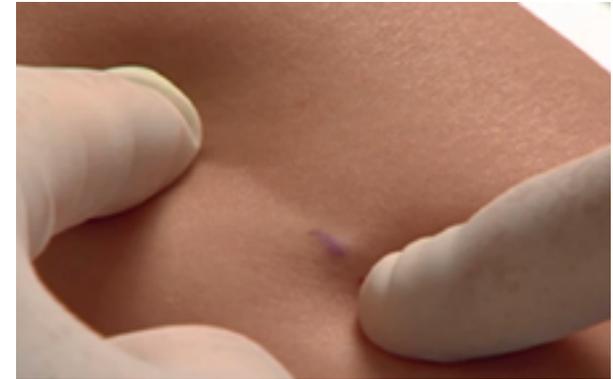




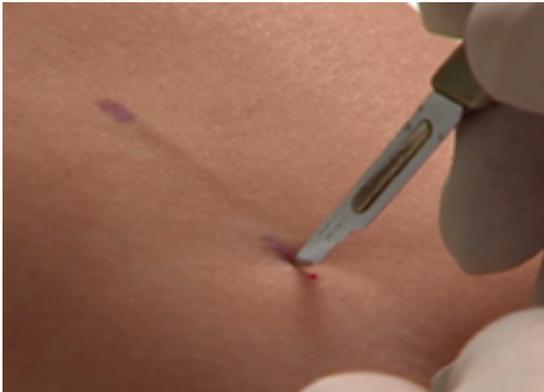
1) Palper l'implant,
désinfecter et marquer



2) Anesthésier (injection
sous l'implant)



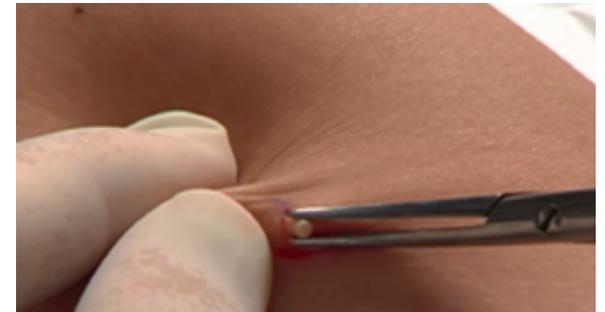
3) Immobiliser l'implant :
Apparition d'un renflement



4) Incision
longitudinale 2 mm *



5) Pousser l'implant



6) Saisir l'implant (pince
courbe de Halstead)

Si adhérences : 2nde pince



7) Mesurer le bâtonnet = 4 cm

Utiliser la même incision si insertion d' un nouvel implant

Stéristrip

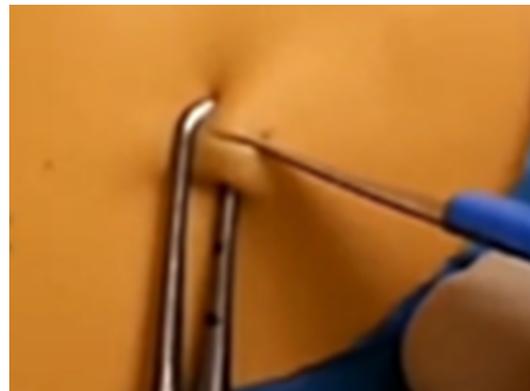
Pansement adhésif (à garder 24 h)

Compresse stérile et bandage compressif (à garder 3 à 5 j)

Antalgiques

Surveillance

* Si pince Extrimplant® :
saisir l' implant à 0.5 cm
de la marque distale, avant
d' inciser



Complications

- Echec de retrait (si implant non palpable : Radiographie ou Echographie ; si palpable : spécialiste)
- Ecchymoses, douleurs
- Allergie à la lidocaïne
- Infection (rare)
- Lésions du nerf ulnaire (rare)

Bibliographie :

ANSM. NEXPLANON 68 mg, implant pour usage sous-cutané Étonogestrel, notice. Mis à jour le : 04/12/2013

NEXPLANON 68 mg implant pour usage sous cutané (étonogestrel) Insertion et retrait de Nexplanon en vidéos (conception et réalisation : Geckomedia)

Prescrire. Implant contraceptif : grossesses et difficultés du retrait. Janvier 2014

HAS. Document de synthèse, Méthodes contraceptives : Focus sur les méthodes les plus efficaces disponibles. Mars 2013, mise à jour janvier 2015

VIDAL 2015 Médicaments. NEXPLANON 68 mg implant. Mise à jour du 04/03/2015

Merci de votre attention